

STANDARD ALTERNATIF

Au cœur de l'été est paru un rapport de notre beau ministère intitulé « proposition d'évolution des modalités d'organisation de l'accueil physique des usagers de la Dgfp ». Inutile de vous dire que la crise sanitaire a servi d'expérience in vivo pour basculer dans le monde d'après, pas très « accueils physiques ».

Sans détour, le rapport parle « d'opportunité majeure pour réorganiser plus franchement et plus largement notre politique d'accueil ». Traduisons-les, il s'agit d'aboutir à la fameuse « désintoxication de l'usager de nos accueils » en en réduisant les possibilités d'accès et en le basculant « vers nos partenaires » ou sur d'autres modes, principalement le téléphone.

Il faudra leur dire quand même à ces grands génies que les plate-formes sont débordées et qu'il est donc trop souvent impossible de nous joindre !

Seul bémol dans l'enthousiasme des deux petits rapporteurs, le constat d'un retard d'investissement sur le matériel téléphonique et la « standardisation des standards ». Nous sommes bien placés pour le savoir puisque nous avons l'exemple du standard de Cambronne dont nous dénonçons les « hoquets » depuis de nombreuses années...

Et ce n'est pas la catastrophe industrielle en cours autour d'e-contact qui arrange les choses...

TRISTE LITANIE

Les rapports sur l'évasion fiscale se suivent et se ressemblent. Selon le dernier rapport du [Tax Justice Network](#), les [#ParadisFiscaux](#) qui causent le plus de pertes fiscales pour les autres pays sont les Îles Caïmans, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Luxembourg et les États-Unis. Pourtant, aucun ne fait partie de la liste noire des paradis fiscaux de l'UE !

Étonnant non ? On apprend également dans ce rapport que l'[#EvasionFiscale](#) dans le monde prive les États de 427 milliards de dollars par an !

Et que fait la France ?

L'association ATTAC rappelle que l'État ne se satisfait pas de réduire considérablement les moyens humains alloués au contrôle (moins 3 000 emplois en 20 ans) et donc le nombre de contrôles. Avec la loi ESSOC, on assiste à un renversement de perspective du contrôle fiscal, il est désormais davantage considéré par les pouvoirs publics comme un audit voire une prestation de service au contribuable ou à l'entreprise contrôlés que comme un contrôle mené au service de l'intérêt général dont l'objectif est d'identifier l'impôt éludé et de

sanctionner la fraude. Au final, les résultats du contrôle fiscal tendent à correspondre à ce que le contribuable ou l'entreprise sera disposé à payer : il s'agit là d'une forme d'impôt négocié.

BEAUSOLAIS NOUVEAU 2020



ALD AUX MENACES !

Quand un-e agent-e « restructuré-e » refuse de suivre sa mission, la « bienveillance » de la Direction se fait plus menaçante. Pour faire rentrer dans le rang l'éventuel-e récalcitrant-e, notre affectation départementale depuis le premier septembre 2020 est aussitôt agitée comme un épouvantail. Sous entendu, si vous ne suivez pas la mission, la Direction vous met où elle veut ! Et cela pourrait être punitif...

Nous l'avions dit, la fin des CAP et des garanties collectives et individuelles qui y étaient liées est l'arme absolue pour mener tambour battant les restructurations. Cette épée de Damoclès, nous l'avons tous et toutes au-dessus de nos têtes.

DOMMAGE !

La Drfp 44 est presque sur le podium... des moins dotées en équipement nomade !!! On est 4^e de l'Hexagone !!! Dommage d'échouer si près du but... Derrière la Lozère, l'Aveyron et les Hautes Alpes qui ne se caractérisent pas par leur forte densité urbaine.

Comparé aux départements limitrophes, l'écart est compris entre 3 et 8 points.

Interpellée par la Cgt sur cette question, la Direction avoue son manque d'information et sa dépendance aux choix de Bercy. À croire que la Drfp44 est dans le collimateur de Bercy. Encore un dommage collatéral de V. PY ?

